



EN BREF :

- État de la situation.
- Insectes : punaise terne à surveiller.
- Symptômes du mildiou confirmés.

ÉTAT DE LA SITUATION

Région	Stade phénologique		Observations
	au 14 juin 2006	au 15 juin 2005	
Bas Saint-Laurent	Pousse de 10 à 20 cm à pousse de 25 à 30 cm, boutons floraux pressés	Pousse de 15 à 20 cm	Traitements préventifs contre l'antracnose effectués; aucun symptôme apparent. Peu d'insectes.
Québec	Boutons floraux séparés à début floraison	Pousse de 15 à 30 cm	Aucune maladie apparente.
Chaudière-Appalaches	Pousse de 30 cm, début de boutons floraux séparés	Pousse de 15 à 20 cm	Aucune maladie apparente. Traitement herbicide effectué en bordure du plastique.
Centre-du-Québec	Pousse de 25 cm et plus, boutons floraux serrés à floraison	Pousse de 25 à 40 cm à début floraison	Traitements préventifs contre l'antracnose effectués; aucun symptôme apparent.
Estrie	Boutons floraux séparés	Pousse de 25 à 40 cm	Présence d'altises. Présence de larves et d'adultes de la punaise terne.
Laurentide	Boutons floraux séparés à début floraison	Pousse de 25 à 30 cm à début floraison	Présence de mildiou sur De Chaunac et Frontenac (moins sévère). Présence de galles (cécidomyie). Implantation, épamprage et désherbage en cours.
Laval – Lanaudière	Boutons floraux séparés à début floraison	Pousse de 25 à 30 cm à pleine floraison	Stade « bourgeons dans le coton » pour les cépages qui ont débouffé tardivement. Anthracnose observée sur sarments et feuillage de Vandal Cliche . Bris de tiges par le vent.
Montérégie	Allongement de l'inflorescence à début floraison	Pousse de 25 à 30 cm à début floraison	Mildiou sur Chancellor , De Chaunac , Foch , Ste-Croix et Frontenac (plus léger). Anthracnose sur Vidal . Blanc sur Chancellor . Présence de la punaise terne, de cicadelles et du puceron galligène de la vigne (phylloxera). Épamprage et plantation en cours.

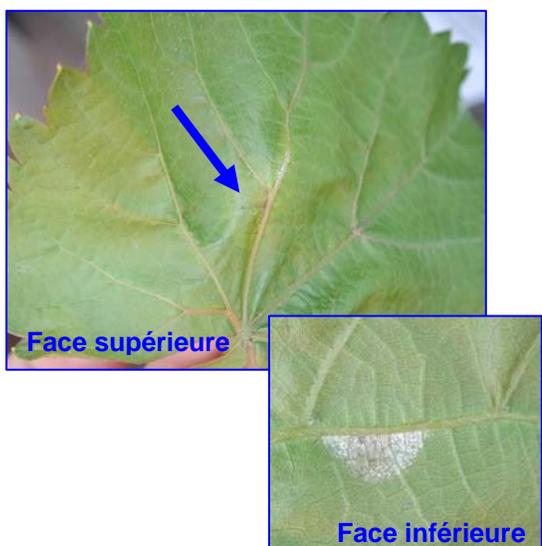
INSECTES

Plusieurs espèces d'insectes ont été observées. Mais, dans la plupart des cas, ils ne sont pas en quantité suffisante pour justifier un traitement. Il est primordial de bien estimer la pression qu'exerce le ravageur sur votre culture avant de décider de traiter. Veillez à protéger les insectes utiles en intervenant seulement lorsque les seuils économiques sont atteints.



La **punaise terne** est à surveiller, car on l'observe en plus grand nombre près de la floraison. Aucun seuil officiel n'a encore été établi. Il est conseillé de traiter lorsqu'on dépiste plus de **15 nymphes par 100 frappes** (réf. : J. Lasnier, Co-Lab R&D)

MILDIU



Les premiers symptômes de mildiou (tache d'huile) ont été observés sur les cultivars sensibles comme Chancellor, De Chaunac et Foch. Ils ont aussi été observés sur Frontenac. Ces taches ne sont pas toujours très visibles au début de l'infection, apparaissant parfois par une simple décoloration jaunâtre à la face supérieure de la feuille.

Comme les périodes de pluies se succèdent, que la température est propice au développement de la maladie et que le stade floraison est presque atteint sur certains sites, le traitement en préfloraison au RIDOMIL GOLD MZ est indiqué. Ce traitement ne doit être fait qu'**une seule fois par année** et **avant la floraison**. Si ce produit a déjà été appliqué ou si le stade floraison est dépassé, un traitement de protection doit être appliqué avant les périodes pluvieuses sur les cultivars sensibles. Pour la stratégie de lutte, vous pouvez consulter l'avertissement **No 03** du 10 mai 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a03vig06.pdf>).

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA VIGNE
GINETTE H. LAPLANTE, technologiste agricole - Avertisseuse
Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ
1355, rue Gauvin, bureau 3300, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8W7
Téléphone : 450 778-6530, poste 235 – Télécopieur : 450 778-6540
Courriel : ginette.laplante@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 08 – vigne – 16 juin 2006

